

## Jean-Louis Bruguière : « La France, cible prioritaire »

**Droit. L'ancien juge anti-terroriste estime qu'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi) est prêt à frapper sur le sol français.**

Mercredi 29 septembre, l'Agence pour le développement économique et culturel Nord-Sud (ADECNS) a organisé au Novotel de Compans-Caffarelli un dîner-débat avec le juge Bruguière autour du thème « La menace terroriste en Europe en 2010 : mythe ou réalité? »

**Vous comparez la menace actuelle au contexte des attentats orchestrés par le Groupe islamique armé (GIA) en 1995.**

**Quelle est la similitude ?**

Le niveau de la menace est identique à celui de 1995. Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), anciennement appelé Groupe salafiste pour la prédication et le combat (Gspc) jusqu'en 2007, a été fondé en 1998 par Hassan Hattab lors de la guerre civile algérienne. Si les racines du groupe se trouvent en Algérie, la zone d'opération s'est étendue et correspond aujourd'hui à la région désertique du Sahel qui s'étend des régions semi-arides du Sénégal jusqu'à certaines parties de la Mauritanie, du Mali et du Niger. Les combattants emploient la même terminologie, les mêmes propos que ceux proférés par le GIA il y a 15 ans. Leur objectif est simple : perpétrer un attentat sur le sol français comme en 1995 lorsque le GIA avait organisé une série d'attentats dont celui à Paris de la station Saint-Michel qui avait fait huit morts et une centaine de blessés. L'enlèvement des cinq ressortissants français au Niger le 16 septembre dernier rappelle furieusement la vague de prises d'otages des années 1994-1995. Cet été, Michel Germaneau a été tué pour envoyer un signal fort au gouvernement français. Il y a une cristallisation du rapport de force entre Al-Qaïda et la France, qui est à mon sens, devenue la cible prioritaire.

**Aujourd'hui, vous êtes représentant de l'Union européenne aux Etats-Unis pour la lutte contre le financement du terrorisme. En quoi consiste votre mission ?**

Le programme de traque du financement du terrorisme (TFTP) a bien été mis en œuvre conformément aux engagements pris par le Trésor américain devant l'UE en vue de garantir la protection des données personnelles en provenance de l'UE. J'ai rencontré les responsables du Trésor américain chargés de la gestion et du contrôle du TFTP, ainsi que des analystes ayant accès aux données TFTP-SWIFT (Society for Worldwide Interbank) société de droit belge, qui traite les flux financiers de plus de 8 000 banques dans le monde. J'ai présenté mon rapport à la Commission européenne avant qu'il ne soit débattu au Parlement. L'Union européenne a négocié sur un mécanisme conventionnel des données avec les Etats-Unis. Les deux entités sont parvenues à trouver un accord qu'elles ont signé en juillet dernier. La prochaine renégociation aura lieu en 2015.

**Propos recueillis par Mathieu Arnal**



*La Gazette du Midi*

[Article](#)